

res prévues par le Règlement de la Chambre ne permettent pas que la question soit soulevée assez tôt et que l'intérêt public exige qu'elle soit débattue immédiatement.

Ainsi, si la présidence examine l'ordre des travaux, elle n'y trouvera aucune occasion, d'ici la fin de la session, de discuter de la question soulevée dans la motion du député de Villeneuve. Il faudrait que le gouvernement présente une motion spéciale ou prenne les dispositions voulues pour qu'un débat sur cette affaire ait lieu d'ici la fin de la présente session. Qu'il me soit donc permis de signaler à Votre Honneur que la condition énoncée au paragraphe 3, soit l'urgence du débat, est remplie elle aussi.

Monsieur l'Orateur, si nous ne débattons pas cette question en vertu de l'article 26 du Règlement, aucune autre disposition ne nous permettra d'en discuter d'ici la fin de la session actuelle. Autrement dit, cette question devra être reportée à la nouvelle session, si tant est que le Parlement l'étudie.

En dernier lieu, ce qui est quand même important, l'alinéa (5) déclare ceci:

On ne peut proposer l'ajournement de la Chambre en raison d'une situation critique qui régnerait en général dans quelques régions du pays.

Cette motion ne porte pas sur une situation critique existant dans quelques régions, monsieur l'Orateur, car elle se rattache à une situation critique dans l'industrie laitière d'un bout à l'autre du pays. Je signale donc à Votre Honneur que la motion du député répond également aux conditions énoncées à l'alinéa (5) du commentaire 100.

En terminant, monsieur l'Orateur, j'estime qu'il serait beaucoup plus utile de consacrer la journée d'aujourd'hui à débattre cette question afin de trouver, si possible, une solution au problème agricole très grave et très critique dans notre pays, au lieu d'entendre toute la journée des redites au sujet du bill n° C-243 dont l'étude va prendre fin dans quelques jours, de toute façon.

[Français]

**M. Gilles Grégoire (Lapointe):** Monsieur l'Orateur, je voudrais appuyer la motion de l'honorable député de Villeneuve (M. Caouette), qui demande un débat d'urgence sur la politique laitière du gouvernement.

Je crois réellement qu'il y a urgence à l'heure actuelle. On sait fort bien que le leader parlementaire du gouvernement (M. McIlraith) a donné avis qu'une motion sera présentée à la Chambre dans deux jours, et l'on sait fort bien également que, au cours des deux prochaines journées, le débat sur le bill

C-243 se poursuivra sans aucune signification.

Par ailleurs, nous avons, aujourd'hui, une motion du député de Villeneuve, visant à amorcer un débat sur la politique laitière du gouvernement actuel.

Quel est, monsieur l'Orateur, et c'est là un facteur important dans ce qui nous préoccupe aujourd'hui, le sujet qui est le plus urgent à débattre? Est-ce celui de la Défense nationale? Étant donné la motion présentée par l'honorable ministre des Travaux publics (M. McIlraith), traiter de ce sujet apportera-t-il une solution concrète, aujourd'hui ou demain? Il est évident que le sujet de la motion présentée par le député de Villeneuve est plus urgent. Les travaux, qui sont à l'ordre du jour, seront futiles et inutiles, étant donné la motion présentée par l'honorable ministre des Travaux publics au début de cette séance. Par ailleurs, si nous débattons le sujet de la motion présentée par le député de Villeneuve, cela pourrait être utile à un grand nombre de citoyens canadiens, les cultivateurs et les producteurs de lait.

Maintenant, monsieur l'Orateur, non seulement il y a urgence, par rapport aux autres travaux de la Chambre que nous étudierions cet après-midi, mais il y a également urgence par rapport à l'imminence des démonstrations que les cultivateurs se préparent à faire à travers tout le Canada. Et il y a également urgence par rapport au désastre qu'entraînerait une grève des cultivateurs. On a vu dernièrement ce que cela a donné aux États-Unis, alors qu'il y a eu de nombreux blessés, et que du lait, en grande quantité, a été jeté dans les égouts, dans les rues. Eh bien, monsieur l'Orateur, on s'achemine vers un tel désastre, et les cultivateurs sont de plus en plus en colère de voir que le gouvernement fédéral, avec sa politique laitière, les oublie. Il est urgent, monsieur l'Orateur, de prendre les mesures qui s'imposent pour prévenir un tel désastre.

Monsieur l'Orateur, il y a des précédents, sur lesquels on peut s'appuyer, pour ce faire; par exemple, la grève des chemins de fer. On nous avait dit qu'il n'y avait pas d'urgence, presque au moment où la grève était déclenchée, et il y a eu des pertes de plusieurs millions de dollars par jour. Un autre précédent: la grève dans les ports de l'Ouest. On voulait suspendre les travaux de la Chambre pour débattre cette question, mais on disait toujours qu'il n'y avait pas d'urgence. Or, une dizaine de jours plus tard, on constatait des pertes financières d'environ 1 million et demi de dollars par jour. A ce moment-là, on criait qu'il y avait urgence, qu'on ne pouvait plus